



Secrétariat de direction

Céret, le 8 novembre 2023

Affaire suivie par :
Isabelle Panabières

☎ : 04 68 87 92 25 / 04 68 87 12 23
Mél : ce.0660601v@ac-montpellier.fr

31, avenue Michel Sageloli
66400 CÉRET
www.clg-amade-ceret.ac-montpellier.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023

N° de séance : 2

19 membres présents.

Le quorum étant atteint, Madame FLEURY Florence, Chef d'établissement ouvre la séance à 17h35.

Au titre du principe de rotation, Mme le chef d'établissement sollicite les membres du CA pour assurer le secrétariat de séance.

Secrétaire de séance :
Mme DELOUPY Sabria
Parent d'élève UNAAPE

Ordre du jour

- I - **Questions administratives**
 - Installation du conseil
 - Mise en place des instances
 - Règlement intérieur du CA
- II - **Questions financières**
 - Tarifs (restauration - ventes et dégradations)
 - Sorties et voyages
 - Durée des amortissements des biens
 - Acceptation des dons et legs au collège
 - Conventions
 - DBM 2023
 - Clés de répartition viabilisation 2024
- III - **Questions pédagogiques**
 - I.M.P
- IV - **Questions diverses**

➤ **Ordre du jour**

Mme FLEURY ajoute à l'ordre du jour, les dates de périodes de stages pour les élèves de Segpa.

➤ **Approbation PV du 25 septembre 2023**

Le procès-verbal du conseil d'administration du 25 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Votants : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Approuvé à l'unanimité

17h40 : Arrivée d'une enseignante et de la représentante de la mairie.

I/ - QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Mme FLEURY, chef d'établissement, procède à l'installation du Conseil d'Administration et à la mise en place des différentes instances.

MISE EN PLACE DU CONSEIL DE DISCIPLINE

Membres de droit:

Le Chef d'établissement, Présidente	:	Mme FLEURY Florence
L'Adjointe au chef d'établissement	:	Mme MÉNISSIER Magaly
L'Adjointe Gestionnaire	:	Mme GIL Régine

La CPE attachée au niveau.
Le Directeur Adjoint chargé de la Segpa suivant les élèves.

Représentants des personnels d'enseignement, de direction, d'éducation, de surveillance ou de documentation

Titulaires

- M. MARCOTTE Jean-Luc
- Mme HENOUIL Karine
- M. FAJAL Sébastien
- Mme VLEESHOUWERS Maya

Suppléants

- Mme BROTONS Corinne
- M. RIGOLE Christophe
- Mme DUVAL Anne
- M. ITIER Jonathan

Représentants des personnels A.T.O.S.

Titulaires

- Pas de représentant

Suppléants

-

Représentants des parents d'élèves

Titulaires

- M. PADOVANI Cécile
- Mme DE TAEVERNIER LEGRAND Maryline
- Mme DELOUPY Sabria

Suppléants

- Mme DOS SANTOS Chloé
- Mme PALLURE Isabelle
- Mme LOPEZ FABREGA Thérèse

Représentants des élèves

Titulaires

- BATAILLE Luc 3B
- PEYTAVI Eulalie 3G

Suppléants

- ROLLIER PRIVAT Maëli 3B
- PEIX Célia 3G

MISE EN PLACE DE LA COMMISSION ÉDUCATIVE

Composition

Le Chef d'établissement, Présidente	:	Mme FLEURY Florence
L'Adjointe au chef d'établissement	:	Mme MÉNISSIER Magaly
1 CPE	:	CPE attaché au niveau
Le Directeur Adjoint chargé de la SEGPA	:	M. MARIE Franck (selon la classe)

Le Psychologue Education Nationale	:	M. COMTE Gaël (invité)
L'Assistante Sociale	:	Mme ESCOBAR Christel (invitée)

Le Professeur Principal de la classe concernée.

Peut être invité, le référent de la gendarmerie ou l' élu de la commune où réside l'enfant.

Représentants des parents d'élèves (3 titulaires et 3 suppléants)

- Mme FREIDINGER Caroline
- Mme PADOVANI Cécile
- Mme BONILLA Adoration
- Mme AIXENDRI Magali
- Mme ROSSIGNOL Magali
- Mme CAUET Sandie

MISE EN PLACE DU COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE et de la COMMISSION HYGIENE ET SECURITE

Composition

Le Chef d'établissement, Présidente	:	Mme FLEURY Florence
L'Adjointe au chef d'établissement	:	Mme MÉNISSIER Magaly
L'Adjointe Gestionnaire	:	Mme GIL Régine
Le Directeur Adjoint chargé de la SEGPA	:	M. MARIE Franck
1 CPE .	:	Mme BOURDIN Géraldine
L'Infirmière	:	Mme CLUZEAU Véronique (CESC)
L'Assistante Sociale	:	Mme ESCOBAR Christel (CESC)

Invitées au C.H.S.

Représentant de la collectivité de rattachement

M. GARRABE Robert, Conseiller Départemental

Représentants de la mairie

Mme BARANOFF Brigitte (CESC) **Invitée au C.H.S.**

Représentants des personnels d'enseignement, de direction, d'éducation, de surveillance ou de documentation

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
CESC	CHS	CESC	CHS
Mme BROTONS Corinne	Mme CHEMIN Nathalie	Mme BOTIGNA Sandrine	M. RIGOLE Christophe
Mme PRATS Bénédicte	M. MONTEMONT Sergi	Mme ALZURIA Céline	Mme ROUAIX Marine

Représentants du personnel A.T.O.S.

Titulaires

- Pas de représentant

Suppléants

Représentants des parents d'élèves

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
CESC	CHS	CESC	CHS
Mme CAIXAL LOPEZ Béatrice	M. DELOUPY Bernard	Mme BELTRAM Fabienne	Mme SENEAL LAMBOLEY Angélique
Mme CUDEL VERDEAU Cyrielle	Mme ANGULO Françoise	Mme GALY PANABIÈRES Mireille	Mme CUDEL VERDEAU Cyrielle
Mme DE TAEVERNIER LEGRAND Maryline		Mme ANGULO Françoise	Mme DOS SANTOS Chloé

Représentants des élèves

Titulaires

- CALCET Jade 3F
- BUSCATO Lilou 3H

Suppléants

- SENEAL Judy 3F
- PEYTAVI Eulalie 3G

MISE EN PLACE DU CONSEIL DE VIE COLLÉGIENNE

Le Chef d'établissement, Présidente : Mme FLEURY Florence
L'Adjointe au chef d'établissement : Mme MÉNISSIER Magaly
L'Adjointe Gestionnaire : Mme GIL Régine
La CPE : Mme BOURDIN Géraldine

Représentants des personnels (enseignants, infirmier, AS, AED, agents...)

- M. ITIER Jonathan suppléante : Mme PRATS Bénédicte

Représentants des parents d'élèves

- Mme SENECAI LAMBOLEY Angélique

Représentants des élèves

TITULAIRES	SUPLÉANTS
AIGUOIN Eléonore 6F	SANDLER Zoé 6F
IZART Sacha 5F	MARTE Ethan 5F
DEL CAMPO Lina 4G	HOFFMANN Mathilde 4G
PERRACAULA Ella 3D	VILA Julie 3G

Mme Fleury, chef d'établissement, demande l'autorisation aux membres du CA, d'approuver la constitution des différentes commissions et comités.

Votants : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21
Approuvé à l'unanimité

➤ **Règlement intérieur du CA**

Mme Fleury, chef d'établissement, demande l'autorisation aux membres du CA, d'approuver le règlement intérieur du CA.

Votants : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21
Approuvé à l'unanimité

II/ - QUESTIONS FINANCIERES

➤ Tarifs (restauration – ventes et dégradations)

L'équipe administrative de l'établissement propose de conserver les mêmes tarifs. Une augmentation sera proposée à la rentrée de septembre 2024.

Tarifs des commensaux

3,6€ pour les personnels de catégorie I

4,2€ pour les personnels de catégorie II

4,8€ pour les personnels de catégorie III

6€ pour les personnes extérieures à l'établissement

En ce qui concerne les tarifs de ventes, dégradation et du carnet de liaison voir le document joint.

Mme Fleury, chef d'établissement, demande l'autorisation aux membres du CA, d'approuver les nouveaux tarifs de restauration, de ventes et dégradations.

Votants : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21
Approuvé à l'unanimité

➤ Sorties et voyages

- Voyage à Valencia (pour information)

Mme Fleury informe les membres du CA que le voyage à Valencia est reporté au 29 janvier en raison du délai trop court pour l'organisation sur les dates initiales et du nombre d'élèves insuffisant qui a permis l'ouverture de ce voyage à une troisième classe.

Ce dossier sera représenté au prochain CA pour un ajustement du budget.

Mme Fleury rappelle que la participation des familles est de 285€ par élève.
Ce voyage concerne 3 classes : 3B 3C et 3F (55 élèves).

➤ Durée des amortissements des biens

Vote pour la durée des opérations en capital (amortissements)
(Voir tableau)

Votants : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21
Approuvé à l'unanimité

➤ **Acceptation des dons et legs au collège**

Il s'agit d'autoriser l'autorisation de percevoir des dons de tiers.

Mme Fleury, chef d'établissement, précise que par exemple le FSE participe aux sorties et voyages sous la forme de dons.

Votants : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21
Approuvé à l'unanimité

➤ **Conventions (pour information)**

❖ **Groupement commandes denrées**

Convention de partenariat avec le Lycée de Théza pour une prise en charge de l'achat de denrées. Il s'agit d'un accord-cadre avec les plateformes d'achat.

❖ **Théâtre de l'Archipel Perpignan**

Une convention est signée dans le cadre d'une représentation du spectacle « Hamlet et vous » le 14 octobre 2023 au collège. 3 classes de 6^o ont bénéficié de cette représentation.

❖ **SESSAD**

Convention avec l'association SAUVY-SESSAD trait d'union pour permettre à des professionnels d'intervenir sur site auprès des enfants qu'ils suivent.

❖ **Equipement Y11 élèves**

Convention de partenariat avec le CD 66 signée pour une durée d'un an à compter de la rentrée 2023.

Remise de tablettes PC aux élèves de 6^o et 5^o et aux professeurs de ces niveaux.

❖ **Rappel à la responsabilité des Mineurs**

Convention avec la Maison de Prévention et de Protection des Familles (MPPF) Perpignan signée pour une durée d'un an.

Votants : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21
Approuvé à l'unanimité

❖ **Association « Les Bouchons d'Amour Catalans »**

Convention de partenariat entre l'association « Les Bouchons d'Amour Catalans », le lycée Déodat de Séverac de Céret et le collège de Céret, signée pour une durée d'un an.

Votants : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21
Approuvé à l'unanimité

➤ **D.B.M. 2023**

Mme Gil, adjointe gestionnaire demande au CA l'autorisation de réaliser un prélèvement de 50.000 € sur le fonds de roulement pour payer les factures d'eau, d'électricité et de gaz sur cette fin d'année.

Par ailleurs, 3.197€ prévus pour les sorties, voyages qui n'ont pas eu lieu ou dont les dépenses ont été inférieures au montant initial prévu sont transférés sur les dépenses de sécurité.

Votants : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21
Approuvé à l'unanimité

➤ **Clés de répartition viabilisation 2024**

Pour l'année 2024, le conseil départemental demande au CA de valider la répartition des dépenses de viabilisation entre les services SRH et ALO.

La répartition proposée est :

- 75 % sur le service ALO
- 25 % sur le service SRH

Votants : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21
Approuvé à l'unanimité

III/ - QUESTIONS PÉDAGOGIQUES

➤ I.M.P

Mme Fleury, chef d'établissement, présente le principe des IMP.
Ces IMP représentent 16 missions pour 21 personnes pour un total de 9.75 IMP.
Certaines sont fléchées (numérique – EPS).
Mme Fleury énumère ensuite les missions en fonction des missions confiées.

Votants : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21
Approuvé à l'unanimité

➤ Période de stage élèves de Segpa

Mme Fleury, chef d'établissement, donne les dates :

Stages d'initiation 4° :

- du 22 au 26 janvier 2024, du 25 au 29 mars 2024, du 3 au 7 juin 2024

Stages d'application 3° :

- du 20 novembre au 1^{er} décembre 2023, du 4 au 15 mars 2024, du 13 au 24 mai 2024

Votants : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21
Approuvé à l'unanimité

IV/ - QUESTIONS DIVERSES

Questions de l'association parents d'élèves APA :

✚ Elections Parents d'élèves :

L'année prochaine, les élections seront dématérialisées.

✚ Horaire du CA : 18h au lieu de 17h30 ?

Suite aux remarques des membres du CA Mme la Principale propose aux membres du CA de soumettre la question au vote et de l'ajouter au RI du CA

CA à 18h :

Votants : 21 Contre : 16 Abstention : 0 Pour : 5

Mme La principale propose un compromis à 17h45 et soumet au vote

CA à 17h45 :

Votants : 21 Contre : 12 Abstention : 0 Pour : 9

Les séances du CA débuteront donc à 17h30.

✚ Choix des options pour les classes bilingue

Pourquoi certaines options comme le latin sont-elles fermées aux classes bilingues?

Le parcours bilingue est déjà une option. Il faut permettre aux élèves qui n'en n'ont pas d'en suivre une. Par ailleurs, le cumul d'option est incompatible avec les emplois du temps.

✚ Déséquilibres d'effectifs dans les classes bilingues :

Le parcours bilingue n'implique pas de se constituer en modèle de classe. L'équilibre des divisions est impératif en terme d'effectifs – Le souci d'équité est respecté. Le montage des classes et des emplois du temps est complexe. Par ailleurs, un professeur ajoute que la désignation des professeurs principaux est aussi une difficulté pour les bilingues.

Les parents sont rassurés sur le fait que les « monolingues » ne restent pas avec les élèves bilingues plusieurs années de suite.

Pour information :

3eme : 2 classes pour 50 BL

24 et 26 élèves sur 2 classes au même titre que les autres divisions

4eme : 1.5 classe pour 57 BL ; autres divisions à 27 élèves

5eme : 1.5 classe pour 50 BL ; autres divisions à 27-29

6eme : 1.5 classe pour 41 BL ; autres divisions à 26-28

✚ ENT :

Il est possible de mettre à disposition une rubrique PARENTS indiquant les contacts des représentants. L'ENT ne prévoit pas de messagerie pour les parents entre eux. Le référent numérique de l'établissement va préparer la rubrique pour qu'elle soit opérationnelle rapidement.

✚ Autorisation de sortie pour les élèves transportés en cas d'après-midi sans cours :

Les régimes de sortie sont inscrits au Règlement Intérieur. La demande des parents nécessiterait une modification du règlement intérieur. Cependant, des facilités sont offertes : les responsables légaux peuvent désigner un ou plusieurs adultes-tiers pour venir chercher leur enfant.

Mme la Principale fait part aux représentants des parents de la conduite de certains parents mécontents de devoir attendre et qui s'en prennent verbalement devant les élèves aux assistants d'éducation.

Elle déplore le manque de considération, voire de respect envers le personnel qui fait correctement son travail et demande à ce que ce soit relayé auprès des parents.

La séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance,


S. DELOUPY


Le Chef d'établissement,
F. FLEURY